



DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

3^{ème} Conseil de Promotion des Inspecteurs Stagiaires 2020/2021

Monsieur le président,

La crise du Covid 19 n'est pas encore terminée qu'il demeure pourtant possible de tirer un premier bilan de l'année 2020 suite à la parution de récentes données statistiques.

Le « *quoi qu'il en coûte* » semble à l'opposé des politiques suivies depuis des années qui consistaient à œuvrer vers toujours moins d'État, moins de régulation et moins d'intervention publique. Ainsi, les partisans du libéralisme sauvage, les pourfendeurs des politiques publiques, les casseurs de services publics semblent redécouvrir la place de l'État, comme acteur et régulateur de vie économique pour opérer son rôle d'amortisseur face à cette crise grave. Aussi, alors que Emmanuel Macron aimait à dire qu'il n'y avait pas « d'argent magique » pour sauver l'hôpital public, c'est plusieurs centaines de milliards d'euros qui auront été injectés dans les rouages de notre économie par différents moyens depuis plus d'un an maintenant.

La DGFIP est une des administrations au cœur des attaques d'un gouvernement de plus en plus autoritaire, au service des plus riches et de la finance.

Parce qu'elle est une administration de la Fonction Publique exerçant des missions républicaines, fiscales, comptables et foncières, au service de la population et de la société, avec un statut entraînant droits et devoirs pour ses agents, elle gêne les politiques ultra-libérales.

En dix ans, 21 906 emplois ont été supprimés, le remplacement de fonctionnaires par des contractuels est engagé. **La CGT Finances Publiques** y est opposée, les contractuels en place doivent être titularisés. En 2019 plus du dixième du réseau avait disparu en cinq ans avec une accélération en 2020 et 2021.

Alors que les leçons de la crise actuelle devraient être tirées sur la nécessité d'avoir des services publics de pleine compétence et de proximité, avec les moyens nécessaires, la Direction Générale, à l'instar du gouvernement, utilise la crise sanitaire pour accélérer les contre-réformes : privatisation et casse de nos missions, rétrécissement de notre réseau, recul des droits et garanties des agents.

Quant au dialogue social à la DGFIP, Waterloo morne plaine, la DG se moque ostensiblement de l'avis des représentants des personnels. C'est notamment pourquoi **la CGT Finances Publiques** refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion au niveau national et local visant à mettre en œuvre le NRP, véritable entreprise de destruction massive de notre réseau de proximité. Le NRP doit être abandonné.

La DG a validé unilatéralement un protocole télétravail, alors même que rien n'est encore validé au niveau Fonction Publique. **La CGT Finances Publiques** en réclame le retrait. Cette situation est inadmissible et le ministère de la transformation et de la Fonction publique doit être saisi. À nouveau, elle se sert du télétravail, non pas dans l'intérêt des agents, mais pour accélérer les économies d'échelle et ses réformes mortifères.

Concernant plus précisément ce troisième conseil de promotion des inspecteurs stagiaires :

Nous avons pris connaissance de l'ordre du jour et des documents annexes. Ce rapport succinct nous interroge sur plusieurs points :

- Le nombre important de résultat « non acquis » et « en cours d'acquisition » sur l'UC3 des blocs GF et CF nous interpelle avec un taux de près de 40 % de stagiaires concernés. En GPE, l'UC2 n'a pas été acquise par plus de 60 % des stagiaires. En SPL la situation est aussi problématique avec l'UC 2 (30%). Quelle analyse l'Enfip tire t-elle de ces résultats?
- Sur les résultats des différents blocs en matière d'UC, nous aurions voulu connaître le nombre exact de stagiaires au rattrapage et leurs résultats. Est-ce que l'ENFIP a pu faire une analyse afin de mieux comprendre pourquoi ils sont allés au rattrapage ?
- S'agissant du document 3, il est inexploitable en l'état. En effet, nous n'avons ni le taux de réponse, ni le détail du taux de satisfaction entre les différents items que pouvaient choisir les stagiaires. Par conséquent, il n'est pas possible d'interpréter de tels résultats.
- Sur le document 4, il semble qu'il manque un graphique à la question 3 « disposez vous du matériel, nécessaire à l'accomplissement de votre travail ? »
- De plus, nous sommes étonnés de constater que 16 % des stagiaires ne soient pas installés sur un service de même nature que la formation suivie. Surtout que le bloc suivi à l'école engage les collègues pour une durée de trois ans.

Pour la CGT FP l'affectation doit avoir lieu à l'issue de la formation, elle revendique d'intégrer les 1^{ères} affectations des stagiaires au mouvement général de mutation des titulaires à l'ancienneté administrative re-calculée, ce qui éviterait la situation des 16 %.

D'ailleurs, dans la liste des difficultés rencontrées, une des plus récurrentes concerne les stagiaires subissant un décalage entre la formation suivie en bloc fonctionnel et le service dans lequel se déroule le stage pratique probatoire.

- Sur l'accompagnement durant la formation pratique probatoire, de quel accompagnement parlez-vous ? Celui du tuteur, du référent ENFIP ? La question manque de clarté.

Nous venons d'apprendre, sans que cela soit officiel, un retour en présentiel à compter de fin juin d'une partie des stagiaires sur les établissements de Clermont et Noisiel.

Si pour la CGT favoriser la formation en présentiel doit être la priorité, il n'en demeure pas moins que l'école ne doit pas exposer les stagiaires à la pandémie. Nous avons eu connaissance de ce retour en établissement alors même que la plupart des stagiaires concernés n'ont reçu aucune convocation, et ni les directions ou chefs de service n'en ont été informés.

L'imminence de ce retour nous interpelle, elle laisse peu de temps aux collègues pour s'organiser sachant que rien n'est fait pour les arranger en termes de distance (les stagiaires en BDV et BRV seraient convoqués à Clermont, stagiaires majoritairement affectés en RIF), encore une fois la communication est absente de la part de l'ENFIP. Certes la situation sanitaire s'améliore, mais la pandémie est toujours là. L'ENFIP n'a eu de cesse de dire que la santé des stagiaires était la priorité, pourtant elle se prépare à les mettre en danger, pourquoi? 24h de cours «indispensables» à nos futures missions ou pour une opération de marketing?

La CGT FiP exige que les stagiaires reviennent en stage dans des conditions sanitaires adéquates en leur permettant de le suivre au plus près de chez eux. De plus nous aimerions des précisions sur les publics concernés (quels blocs fonctionnels les DNS sont-elles impactées? Quel sort pour les personnes vulnérables ?

Aussi, nous nous étonnons que l'indemnité des personnes vulnérables ait été suspendue du 7 au 16 mai alors qu'ils avaient été placés en autorisation d'absence par l'ENFIP et nous exigeons que cette indemnité leur soit versée au même titre que les autres stagiaires.

Enfin, à plusieurs reprises nous avons interpellé la DG sur la prise en charge réelle des frais de déménagement engagés par certains collègues pour rejoindre leur affectation. Nous exigeons une prise en charge réelle au moment où les stagiaires s'installent pour dérouler leur stage pratique probatoire et non à leur titularisation.